

domaine d'application de l'article 6-1 CEDH

Par **Laly**, le **02/10/2007** à **19:22**

Coucou tout le monde !

Je cherche des infos concernant (comme écrit ds le sujet) le domaine d'application de l'article 6§1 de la CEDH.

A quel contentieux s'applique-t-il ?

ttes vos infos telles qu'elles soient sont les bienvenues !

merci d'avance

bye bye

+++

Par **x-ray**, le **03/10/2007** à **09:18**

Bonjour,

de nombreuses références là :

<http://www.lexinter.net/JP/cedh.htm>

Peut-être les avez-vous déjà vues...

Par **nicomando**, le **04/10/2007** à **09:32**

L'article 6§1 de la CEDH est un peu le droit commun de la CEDH.

En effet on le voit souvent apparaître dans les arrêts car c'est l'article qui pose le principe du droit au procès équitable alors tout ce qui déséquilibre le procès peut faire l'objet d'une procédure au titre de l'article 6§1